

Projet pédagogique

2024



Association LA HOUNT

I - LA VIE A LA HOUNT.....	3
II- LA VIE QUOTIDIENNE.....	4
III – RELATIONS A SOI ET AUX AUTRES.....	7
IV – JEUX, PROJETS COLLECTIFS ET EXPRESSION.....	9

Présentation du séjour

« Au fil de l'eau »

Dates du séjour : du 20 au 24 Juillet 2024

Public : 18 enfants de 6 à 8 ans

Equipe d'encadrement :

- Felix Schwager (BPJEPS, directeur du séjour)
- Batiste Adams (BPJEPS)
- Sophie Rodrigues (BAFA)
- Romain Luque (BAFA)

Thématique : « Au fil de l'eau » : activités au long du ruisseau

Remarques concernant le public accueillis (6-8 ans)

Ce séjour d'une durée de 4 jours et 3 nuits constitue pour une grande partie du groupe d'enfants accueillis :

- une première expérience de séjour en dehors du cadre familial ou des amis proches. L'équipe pédagogique est donc particulièrement attentive, car il s'agit :
- une première expérience en dehors du cadre de l'école d'une vie en collectivité, avec des modalités d'organisation nouvelles

... Ces éléments sont donc particulièrement importants dans la dynamique de ce séjour.

Nous aurons une attention particulière afin :

- De garantir la sécurité affective de chaque enfant par un suivi plus rapproché
- Avoir une vigilance renforcée sur le suivi de l'hygiène
- D'expliquer clairement et de manière démonstrative les déroulements attendus (qui, quoi, quand, comment)
- De limiter les temps d'activités à 40 minutes

Il est aussi important de rappeler que le présent projet pédagogique ne saurait être exhaustif, et qu'il a été volontairement limité à une douzaine de pages. De nombreux paragraphes sont donc détaillés dans le « classeur des animateurs », regroupant différents documents élaborés au cours des rencontres et des formations proposées par l'association en préparation de la saison.

Les références à ces documents seront donc signalées dans le projet pédagogique par un surlignage jaune.

*

I - LA VIE A LA HOUNT

Objectifs généraux:

1. Vivre l'expérience d'un lien à la Terre dans le respect du vivant.
2. Apprendre à mieux connaître la nature et à y trouver ses repères.
3. Prendre conscience de sa place de « citoyen de la planète »

1 - Vivre proche de la nature : Présentation de l'espace d'accueil de l'association 'La Hount'

Objectif : Permettre à tous ceux et celles qui le souhaitent de se lier à la nature

L'association *La Hount* a comme objet « de permettre à tous ceux et celles qui le souhaitent de se lier à la nature » : cet objectif se concrétise avant tout, de fait, par sa localisation et par la nature de ses aménagements :

- **Une localisation** en moyenne montagne (700 m d'altitude), à l'écart des voies de circulation (accessible uniquement à pied), à proximité d'une ferme de production biodynamique pratiquant le maraîchage et l'élevage
- **La ferme « la Hount »** comporte jardins potagers et arbres fruitiers, ainsi qu'un petit troupeau de brebis, des ânes, des poules et des lapins. Les enfants sont en lien direct avec ces différentes composantes, qu'il s'agisse de faire des récoltes en vue de la préparation du repas ou de s'occuper des lapins ou des poules.
- **Les aménagements pour le campement** sont ouverts sur le milieu environnant : lieu de couchage et de vie quotidienne en kiosques indépendants (structures octogonales en structure bois et toile, pourvues d'un plancher et équipées de lits de camp), sanitaires pourvus de chauffe-eau à bois ou solaire, structure en dur constituant un abri pour des activités par temps de pluie, et de refuge en cas de tempête.
- **Des personnes investies.** Une maraîchère (Marion Calves) est présente tout au long de l'année sur le lieu. Les animateur-ices sont invité.e.s à venir en amont du séjour pour s'approprier au mieux du lieu et de son fonctionnement.
- Le site de la Hount peut paraître à première vue, assez complexe à appréhender, de par la multiplicité de ses chemins, de ses constructions à vocation agricoles ou dédiées à l'accueil. Un **plan du site** se trouve dans le classeur des animateurs. Un jeu de piste est prévu en début de séjour, permettant aux enfants de découvrir le site avec leur animateur-ice et d'assimiler progressivement les règles inhérentes à chaque espace.

2 – Se nourrir sainement et prendre conscience de l'origine des aliments

Objectifs :

1. *Se nourrir sainement tout en réduisant au mieux notre impact environnemental*
2. *Appréhender le cycle de production des légumes et des produits laitiers*

Par l'expérience vécue, les enfants auront l'opportunité de mieux comprendre l'origine et la fabrication des produits qu'ils consomment. La nourriture du séjour est entièrement biologique – à quelques exceptions près-, et dans la mesure du possible, issue d'une production locale. Une partie des produits (notamment les légumes et les laitages) sont issus soit des cultures de *La Hount*, soit de la ferme de la Coume située en contrebas.

Ainsi, les enfants sont invités à récolter eux-mêmes les légumes (cf **fiches « le jardin »** du classeur des animateurs)

Une alimentation peu carnée, mais cependant équilibrée : Les repas préparés à la Hount sont volontairement peu carnés (viande sur trois repas par semaine), mais un soin particulier est apporté afin d'avoir une source protéique à chaque repas (notamment, par la présence d'un produit laitier ou d'œufs).

Les animateur-ices, qui sont donc amenés à préparer certains repas avec les enfants, sont préalablement formés à cette pratique. Cette formation, préalable à embauche, est plus largement détaillée dans les fiches suivantes :

- **« Faire la cuisine avec les enfants »**, du classeur des animateurs
- **« Protocole en matière d'hygiène alimentaire »**, du classeur des protocoles

II- LA VIE QUOTIDIENNE

Objectifs généraux :

1 - Faire l'expérience d'une vie en collectivité la plus harmonieuse possible, dans un souci d'équité

2 – Développer un esprit d'entraide et de partage

1) Des rythmes et une « Journée-type » adaptés pour les 6-8 ans

Objectifs :

1. *Honorer les besoins de sommeil (minimum 9 h / nuit, si possible 10 h, pour les 6-8 ans)*
2. *Donner des repères clairs tout au long de la journée, proposant une alternance cohérente entre temps libres et temps d'activité*

a) Horaires de la journée-type

7h30-9h : Petit déjeuner échelonné

9h15 – 9h30 Rangement des kiosques et brossage de dents

9h30 – 9h45 : « Bonjour du matin »

Moment pour se retrouver tous ensemble , dans la bonne humeur !

Petit jeu ou « bonjour original » et présentation de la journée.

Il n'est pas rare que ce moment s'étende jusqu'à 10 h, quand jeu, chant, échauffement, arrivée d'un personnage et présentation de la journée sont au rendez-vous !

9h30 – 12h00 : Activités du matin

Généralement, activités liées à la thématique du séjour à la vie du lieu

12h15 – 13h00 : Repas

Repas préparé par l'animateur en charge de la cuisine, sauf si activité cuisine avec les enfants le matin !

13h00 – 14h30 : Temps calme ou temps libre

Entre 13h30 et 14 h, temps des « missions » pour les enfants concernés
Si nécessaire, temps calme encadré par les animateurs. Sinon, temps libre.
Petit « point » entre animateurs (¼ d'heure)

14h30 – 16h30 : Activité, grand jeu, balade, baignade ou autre...

En fonction de la météo, du programme de la semaine, des envies des enfants...

16h30 – 17h00 : Goûter, organisation du temps à venir

Constitution des petits groupes avec un animateur référent

17h00 – 18h30 : « Les missions » + temps des douches et de baignade

- préparation du repas
- préparation du feu et de la veillée
- autre (balade à la ferme, préparation de la veillée...)

Attention : c'est aussi dans ce créneau horaire que les enfants prennent leur douche ! À organiser au sein de chaque équipe, et entre chaque équipe !

18h40 – 19h30 : Repas

Il peut être intéressant de viser 18h45 pour le début du repas, cela permet d'assurer plus de temps pour la veillée.

20h15 – 21h15 A définir selon l'âge, de la fatigue , du moment dans le séjour: Veillée

b) Maîtrise d'un sommeil suffisant, et respect du sommeil d'autrui

Le fait de dormir sous toiles implique une absence de contrôle sur la luminosité des espaces de couchage ! Par conséquent, le levé du soleil vers 6h30 à cette période de l'été provoque le réveil d'une partie des enfants. Afin d'honorer une durée de sommeil suffisante pour chaque enfant, il est important que le réveil de l'un d'eux ne provoque pas le réveil de ses camarades. Sur un séjour de 6 à 8 ans, afin d'un permettre un accompagnement adapté, nous avons choisi que chaque animateur-ice référent de sous-groupe dorme avec les enfants. D'autres raisons motivant ce choix seront détaillées dans la partie « relation » de ce même projet pédagogique.

2) Une gestion équitable des missions et des services

Objectifs :

1. *Faire l'expérience d'une vie en collectivité, dans un souci d'équité*
2. *Développer un esprit d'entraide*
3. *Donner des opportunités de volontariat au service du groupe*

a) Les « missions régulières » (après les repas de midi et du soir)

Nous avons choisi d'impliquer de fait les enfants, dans la mesure de leurs capacités, dans les missions afférentes à la vie en collectif. Ces missions se retrouvent régulièrement après chaque repas de midi et du soir, et sont les suivantes (deux enfants par mission après chaque repas, pour une durée de mission d'environ 20 minutes) :

- La vaisselle des couverts
- La vaisselle des plats
- Le nettoyage du « Grand Kiosque » (salle à manger)
- Amener les restes alimentaires pour les animaux (épluchures aux lapins, restes éventuels des assiettes et des plats pour les poules)

Tous les enfants participent à chacun de ces services au cours du séjour, et cela, à part égale. Nous utilisons, pour la répartition des tâches, un outil à la fois visuel et didactif que l'on nomme « la roue des missions ». Par ailleurs, les animateur-ices accompagnent les enfants dans chacune de ces missions (« faire-avec »), dont ils et elles sont référents plusieurs jours de suite afin d'être clairement identifiés par les enfants. Un **tableau affiché** récapitule les animateurs et les enfants responsables des missions au fil de la journée.

b) La cuisine et les missions volontaires

L'implication des enfants dans la cuisine ne fait pas partie de « missions régulières », dans la mesure où :

- Seul un repas par jour est préparé avec les enfants
- Faire la cuisine n'est possible qu'avec un groupe limité d'enfants

Un outil d'organisation spécifique a été conçu pour ces moments particuliers que sont la cuisine avec les enfants (voir la fiche « **faire la cuisine avec les enfants** »)

Cette mission de service est donc un acte volontaire de la part des enfants. d'autres missions volontaires (et attractives) sont aussi proposées telles que :

- Préparer le feu pour la veillée
- S'occuper de nourrir les lapins et les poules
- Aller à la ferme de la Coume chercher des produits laitiers (et rendre visite aux veaux et aux agneaux!)

L'équipe veille à relever les services volontaires au service de la vie communautaire, par exemple en donnant parole aux cuisiniers pour présenter le repas, et remerciant au devant du groupe les enfants ayant rendu tel ou tel service.

3- L'hygiène en camp

Objectifs :

1. *Des espaces de couchage organisés et bien rangés*
2. *Le respect d'une bonne hygiène du corps tout au long du séjour*

a) Accompagner les enfants pour s'approprier des espaces de rangement

Des espaces de rangements permettent un suivi facilité des affaires personnelles des enfants tout au long du séjour. Les animateur-ices prennent soin d'accompagner des près chaque enfant pour se les approprier dès le premier jour :

1. « Les Poches » situées dans les kiosques, permettent de ranger notamment pour le pyjama, les livres, les jeux, la gourde, la lampe de poche, on rangera sous le lit de camp, le sac à dos avec tout le reste de affaires propres, ainsi que le sac de linge sale
2. « Les Boites » situées au « coin brosse à dent », permettant d'y mettre : la trousse de toilette, le maillot de bain, une serviette, éventuellement le kway.

b) Porter une vigilance particulière à l'hygiène de chacun-e

La vie en camp, malgré des installations sanitaires « en dur », demande une vigilance accrue de la part des animateurs. il est essentiel à ce que l'hygiène corporelle des enfants soit correctement abordée !

Nous veillerons à ce que chaque enfant :

- se lave entièrement, et au savon, au minimum une fois tous les deux jours
- change de vêtements, notamment les sous-vêtements
- se brosse régulièrement les dents

En fonction de la météo, il y a trois endroits où se laver :

1. par temps chaud : les douches fraîches les bains de la mignonne »
2. par temps froid : la douche chauffée au bois
3. les douches solaires

Des outils d'organisation permettent à la fois un suivi adapté à chaque enfant, ainsi que le respect de la pudeur figurent dans la fiche « **l'hygiène du corps** »

*

III – RELATIONS A SOI ET AUX AUTRES

Objectifs généraux :

- Permettre des relations bienveillantes au sein du groupe, dans le respect des différences
- Favoriser la prise de parole et la recherche collectivement de solution à un problème
- Être attentif et à l'écoute de chaque enfant afin de pouvoir l'accompagner au mieux

1) Préambule : Nos valeurs éducatives

Chaque membre de l'équipe d'animation est conscient de l'importance de son rôle éducatif vis-à-vis de *chaque* enfant. En cela, il veille à ne pas juger, et de prendre en compte le tempérament de chaque enfant dans son rapport avec autrui et au monde. Il est attentif, sensible et à l'écoute de chaque enfant afin de pouvoir l'accompagner au mieux dans ce qu'il affectionne, ainsi que dans ses difficultés.

Nous concevons la Confiance comme une base sur laquelle construire la relation éducative. Nous prendrons les enfants au sérieux (dans leur demandes, ainsi que dans l'expression de leurs sentiments et de leurs idées), et veillerons à faire de même au sein de l'équipe d'animation. *Il s'agira d'entretenir le dialogue et l'écoute réciproque, à travers les temps d'échange en groupe et des liens individuels.*

2) L'animateur référent

Objectif : Être attentif et à l'écoute de chaque enfant afin de pouvoir l'accompagner au mieux

Chaque animateur-ice est référent-e d'un sous-groupe d'enfants, correspondant à un lieu de couchage. Être référent-e consiste à avoir un suivi rapproché de la vie affective et sociale de chaque enfant de ce groupe.

Un temps privilégié pour ce faire est le moments du couché. Moment du passage entre l'éveil et le sommeil, pour discuter de la journée passée, de celle à venir, des peines et des joies. L'animateur-ice veille à accompagner au mieux les enfants dans leur installation pour la nuit (et à veiller au respect de la pudeur de chacun-e) , puis pour éventuellement raconter une petite histoire.

Durant le séjour, il est prévu une veillée « par kiosque » dans la semaine, pour faire un « minitaka » (petit conseil), raconter des histoires ou faire un petit jeu.. etc.

Le référent est aussi garant du suivi de l'hygiène individuelle de chaque enfant.

Régulièrement, en réunion d'équipe, le référent rapporte au reste de l'équipe ses observations les plus importantes qu'il juge utile de partager.

On trouvera plus d'outils et de pistes de réflexion dans la fiche « **Etre référent-e** »

3) Manataka et Minitaka : Les réunions citoyennes

Objectifs :

- *Permettre des relations bienveillantes au sein du groupe, dans le respect des différences*
- *S'exprimer devant les autres*
- *Apprendre à débattre de manière constructive*
- *Recherche collectivement des solutions à un problème*

Le choix de limiter à 20 le nombre d'enfants permet de favoriser la rencontre et l'échange pour la prise de décision collective. Si un soin est apporté au niveau des échanges informels (comme par exemple, les repas et les temps libres), il n'en demeure pas moins que les « conseils », baptisés à la Hount de « Manataka et Manataka » (respectivement conseil en petit groupe / tout le groupe), jouent un rôle essentiel pour le collectif, permettant :

- *de partager avec le groupe ses sentiments, ses joies et ses peines*
- *d'exposer des problèmes et chercher collectivement une résolution*
- *de ré-affiner ou se ré-approprier certaines règles de vie commune,*
- *de proposer, discuter, et faire le choix de d'éventuels projets particuliers*

Ces réunions demandent une certaine subtilité pour être menées à bien, le tout étant détaillé dans la fiche « **Manataka et minitaka** » du classeur des animateurs. Au fil du séjour et en fonction de l'âge des enfants, nous leur donnerons la possibilité d'animer et de prendre en charge eux-mêmes ce temps d'échange.

Le premier Manataka concernera les règles de vie pour le « vivre ensemble ». Un document aborde le questionnement d'équipe en amont, et la manière d'aborder ce sujet avec les enfants (cf « **Les règles de vie** »)

4) La résolution de conflits

Objectifs :

- *Les mêmes que pour les minitakas*
- *Permettre des relations saines au sein du groupe !*
- *Être bâtisseurs de paix !*

Nous considérons le conflit comme une composante naturelle des relations humaines. Le conflit n'est pas négatif... sauf s'il est ignoré, s'il n'est pas réglé : il risque alors de se transformer en rancune, en désintérêt, en isolation, en violence. Mais le conflit, pris de manière positive, permet de se positionner, de voir et comprendre sa place dans un groupe ; le conflit permet de mettre à jour des tensions, des besoins, des manques, et amorcer des changements utiles dans la vie d'un groupe ou d'une équipe... Cependant, il est parfois souhaitable, voire nécessaire, d'accompagner les protagonistes d'un conflit dans la résolution : cela s'appelle la médiation. Les animateur-ices du séjour prennent connaissance de la fiche pratique « **la gestion de conflit** » avant le début du séjour, et se positionnent vis-à-vis du reste de l'équipe pour dire comment ils se sentent sur la gestion de conflits.

IV – JEUX, PROJETS COLLECTIFS ET EXPRESSION

Objectifs généraux :

- Vivre des temps forts
- Appréhender l'environnement par le biais du jeu
- Accompagner l'expression
- Donner des espaces pour le jeu libre

1) « Les bonjours du matin » et les « Jeux de terrain »

Objectifs :

- *Jouer pour mieux se connaître*
- *Jouer pour rencontrer le milieu environnant*
- *Jouer pour apprendre la coopération*
- *... et tous les innombrables objectifs du jeu !!*

Nous concevons le jeu comme l'un des ressorts essentiels de notre pédagogie, aussi nous proposerons quotidiennement des petits et grands jeux.

Le coin « bonjour du matin » est une petite plate-forme qui se prête bien à des petits jeux en cercles, pratiqués tous les matins. Une attention particulière est amenée pour proposer de nombreux jeux pour faire connaissance lors des premiers jours du séjour.

Par ailleurs, nous mettons à profit les espaces naturels environnants afin de proposer des « jeux de terrains », voire, dans la mesure où ils combinés entre eux et liés par un imaginaire, des « grands jeux ». Ces jeux diffèrent fondamentalement aux jeux sportifs « conventionnels » :

- en utilisant des ressorts telles que la prise de foulards (et non de courir après une balle) ils permettent de favoriser la souplesse et non la force
- ils sont pratiqués sur des terrains variés (sous-bois, lisière, prés...) et demandent donc naturellement d'appréhender l'environnement
- ils demandent généralement une stratégie, entraide, esprit d'équipe
- ils sont souvent combinés à des jeux coopératifs

2) Le temps libre, terreau pour les jeux libres et les activités spontanées

Objectifs :

- *Développer l'autonomie*
- *Accompagner les initiatives*
- *Comprendre les interactions et les besoins des enfants*

Les temps libres apparaissent à plusieurs moments dans la journée (cf planning). Moments pour s'occuper ou s'ennuyer, discuter ou se reposer.... Le site a l'avantage de proposer un cadre assez grand, tout en étant clairement délimité.

Durant le temps libre, un-e animateur-ice prends le rôle de « promeneur » ou promeneuse : surveiller, être disponible à la conversation, accompagner une activité lorsque les enfants lui en font la demande (de manière informelle).

Ce sont des moments d'observation très intéressants pour l'animateur, et de superbes moments pour libérer la créativité des enfants... en temps libre, l'animateur, tout en se gardant d'être initiateur de quoi que ce soit, est en réalité très actif sur le plan de la présence, l'écoute, l'observation, le dialogue. En revanche, il-elle se garde d'être entrepreneur, initiateur ou leader ! Etre simplement l'accompagnant bienveillant et à l'écoute! Les observations faites pendant les temps libres permettent d'adapter si besoin les activités à venir en fonction des besoins des enfants

Le temps libre prends toute son envergure si l'enfant a accès à des espaces définis ou il peut trouver des moyens nécessaire pour entreprendre, par exemple

1. jeux d'extérieur et d'intérieur
2. espace bibliothèque calme

3. espace créatif, atelier bricolage

3) La pédagogie de projet et la posture d'accompagnement

En fonction de la thématique des séjours, certaines activités seront suivies tout au long de la semaine, et donc, conçue comme un « projet ». Dans ce cadre, les animateurs et l'équipe seront attentifs à :

- Prévoir une « sensibilisation » afin de préparer les enfants au projet
- Varier les approches entre animation guidée / semi-guidée / libre
- Impliquer les enfants dans l'évaluation du projet
- Prendre en compte les propositions des enfants
- Adapter au fur et à mesure le projet en fonction des retours, des intérêts et du rythme des enfants

cf fiche « Coopération et Pédagogie de Projet »

4) Développer son potentiel d'expression créative

C'est notamment à travers les temps de veillées que cet objectif sera abordé. Les veillées sont des moments privilégiés du séjour pour l'expression à travers un art vivant. Ces veillées auront comme principaux ingrédients la narration ou la mise en scène de contes, le chant, et les jeux d'expression.

Les animateurs se chargeront de préparer avec soin les premières veillées,. Progressivement au cours du séjour, ils accompagneront les enfants afin qu'il aient un rôle actif dans la préparation et l'animation de ces veillées.

Cf fiche « Veillées et rythme de l'enfant »

5) Planning de la semaine

Vous trouverez le **planning de la semaine** en annexes du projet pédagogique

*

—